

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007

Octobre 2008

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.gouv.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

CHAPITRE VI : AGRICULTURE

Introduction

Le secteur agricole dispose d'un important potentiel pour contribuer significativement à la croissance du PIB et jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'alimentation des populations et la consolidation de la sécurité alimentaire du pays. C'est pourquoi, l'Etat a conçu des politiques et stratégies de développement¹¹ successives afin d'en assurer l'expansion. Ce qui s'est traduit par la conception et la mise en œuvre de projets et programmes d'envergure, accompagnés d'une allocation de moyens importants, représentant une part annuelle de 10 % du montant du Budget Consolidé d'Investissements (BCI).

Toutefois, malgré les efforts fournis et les ressources mobilisées, l'ampleur des changements induits par ces projets et programmes reste faible. La prise de conscience de ces insuffisances s'est traduite en 2004 par l'adoption et la promulgation de la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP).

Ce chapitre passe en revue les stratégies de développement de l'agriculture et les performances du secteur en 2007.

VI.1. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

En adoptant la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP) en 2004¹², l'Etat s'est engagé dans une perspective de gestion globale et intégrée des ressources agro-sylvo-pastorales. Cette Loi a fixé les objectifs et les principales stratégies de développement de la politique agro-sylvo-pastorale ainsi que les conditions d'exploitation des ressources, d'organisation des différents acteurs et de mise en œuvre des activités de production. Ainsi, elle constitue la base d'élaboration et de mise en œuvre des programmes opérationnels du secteur. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté qui a identifié parmi ses axes prioritaires « la création de richesses » qui repose, en grande partie, sur le secteur primaire et particulièrement le sous-secteur agricole dont les objectifs

¹¹ Nouvelle Politique Agricole (1984); Programme d'ajustement du secteur agricole (1994) ; Lettre de politique de développement agricole (1995) ; Programme d'Investissement du Secteur agricole (1998) ; Document d'orientation stratégique (1999) ; Stratégies nationales et programmes prioritaires de sécurité alimentaire (2002).

¹² Loi 2004-16 du 4 juin 2004, portant loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP)

visés sont : (i) réduire la vulnérabilité des activités agricoles, (ii) assurer l'intensification et la modernisation de l'agriculture,

(iii) accroître et diversifier les revenus agricoles, (iv) renforcer le rôle des organisations paysannes et (v) désenclaver les zones rurales.

En outre, face aux performances économiques contrastées, l'Etat a mis en place la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) qui vise à porter, à moyen et long termes, le taux de croissance réel du PIB entre 7% et 8% chaque année. A cet égard, le choix porté sur les grappes « agriculture et agro-industrie » et « textile et habillement » montre que le secteur primaire en général et l'agriculture en particulier représente un levier essentiel pour cette stratégie.

Pour faire face aux défis et tenir compte des options politiques exprimées, le Ministère de l'Agriculture s'est assigné trois objectifs sectoriels : (i) encourager le retour massif vers l'agriculture et fixer les populations dans leurs terroirs, (ii) augmenter durablement les revenus agricoles et assurer la sécurité alimentaire, (iv) améliorer la gestion du secteur. A cet égard, il a été mis en œuvre deux programmes majeurs déclinés en composantes dont le budget en 2007 est de 95 milliards de FCFA.

VI.1.1. PLAN RETOUR VERS L'AGRICULTURE (REVA)

Ce programme s'inscrit dans le cadre du développement durable et consiste à créer une dynamique nationale de retour massif et soutenu des populations vers la terre afin de faire des métiers de l'agriculture le soubassement de l'économie nationale et de l'agriculture, le moteur du développement du pays. Il se décompose en deux axes majeurs : (i) la mise en œuvre de pôles d'émergence intégrées et (ii) la promotion de l'initiative privée. La réalisation de ses objectifs est faite à travers les six domaines suivants :

- **Aménagements hydro-agricoles** : la réalisation d'aménagements hydro-agricoles demeure une option majeure de maîtrise de l'eau en vue de développer, sécuriser, accroître et diversifier les productions agricoles. Cette composante est réalisée principalement par les structures et projets suivants :
- Projets d'Aménagement Hydro-Agricole, casiers Lampsar, Périmètres Irrigués Villageois (PIV) de Bakel ;

- Projet de Développement Agricole de Matam, phase II (PRODAM II) ;
- Projet d'Appui au Développement Rural du Bassin de l'Anambé (PADERBA) ;
- Huitième Lettre de Mission de la Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (SAED : 2007-2009) ;
- Programme Intérimaire de la Société Développement Agricole et Industriel du Sénégal (SODAGRI) et Cinquième Lettre de Mission.

La promotion de la petite irrigation locale est privilégiée grâce notamment à la mise en valeur de petits ouvrages et aménagements de maîtrise de l'eau, la régénération des terres dégradées. Le développement de la petite irrigation à l'échelon local repose sur la réalisation des activités du Programme de réalisation de bassins de rétention et du Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL).

- **Appui institutionnel et renforcement des capacités** : les composantes retenues pour ce domaine sont (i) la recherche agricole et rurale, (ii) le conseil agricole et rural, (iii) la formation agricole et rurale et (iv) la sécurisation de l'activité agricole.
- **Développement de l'infrastructure rurale** : ce domaine cible toute infrastructure permettant d'améliorer l'accès des populations rurales aux services socio-économiques de base en mettant l'accent sur le désenclavement. L'ensemble de ces infrastructures socio-économiques sera en particulier réalisé par le Programme National de Développement Local (PNDL).
- **Maîtrise et gestion de la ressource sol** : deux composantes sont à considérer à savoir l'amélioration de la productivité des sols et la connaissance et la gestion de la ressource sol.
- **Modernisation et diversification agricole** : ce domaine regroupe l'ensemble des activités qui concourent à l'intensification, à la modernisation et à la diversification des productions agricoles. Il se décompose en quatre composantes :
 - Equipement du monde rural en matériel agricole ;
 - Soutien au financement des activités agricoles et agro-industrielles ;

- Appui aux filières traditionnelles et diversification des productions ;
 - Amélioration de la qualité de la production et de l'accès aux marchés.
- **Prévention et gestion des crises** : il permet un suivi continu des marchés et zones à risque en vue de l'alerte rapide en cas de crise alimentaire. Il se décline en deux composantes :
- Alerte rapide et suivi des marchés ;
 - Constitution de stocks de sécurité et traitement des crises.

VI. 1.2. GESTION ET PILOTAGE DU SECTEUR

Elle regroupe le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets, les statistiques agricoles qui permettent de suivre l'évolution du secteur en termes de production, de sécurité alimentaire et de revenus tirés, la concertation et l'orientation et la gestion administrative.

Ce programme comprend la coordination, le pilotage du secteur et l'information agricole avec un accent particulier sur la réalisation du deuxième recensement national de l'agriculture.

En termes de réalisation pour l'année 2007, on peut noter un certain nombre d'acquis dont :

- **Projet Africain de Lutte d'Urgence Contre le Criquet Pèlerin** : (i) 08 véhicules de traitement et 08 véhicules 4X4 de prospection ont été acquis, (ii) 01 logiciel de gestion de pesticides a été confectionné, (iii) 149 microprojets ont été financés, (iv) 225 agents ont été formés en technique de protection des végétaux et (v) 2.980 ha ont été traités au bio pesticide ;
- **Programme agricole volet engrais** : 63 153 tonnes d'engrais subventionnés ont été distribués ;
- **Programme national d'appui à l'autosuffisance en riz** : (i) 2 396 Groupes Motopompes, 2 postes transformateurs, 675 Bacs flottants et Chariots ont été acquis, soit 3 071 unités de matériel de pompage pour une valeur d'environ 13,5 milliards de F CFA ;
- **Programme de Développement des Marchés Agricoles (PDMAS)** : (i) une firme d'assistance technique est recrutée pour les tests de partenariat commerciaux, (ii) un projet d'arrêté pour la création d'une commission spécifique pour la gestion des infrastructures est

élaboré , (iii) la procédure pour la mise en location gérance de la gare de Fret et du Feltiplex de Sangalkam est en cours, (iv) la Charte du domaine irrigué est signée et (v) le cahier des charges de l'agro investisseur est validé par tous les acteurs.

VI.2. PERFORMANCES DU SECTEUR AGRICOLE EN 2007

VI.2.1. CONDITIONS GENERALES DE LA CAMPAGNE 2007/2008

Pour un bon déroulement de la campagne agricole, l'Etat a pris des mesures hardies d'appui au secteur agricole en injectant un montant de 30,2 milliards de FCFA.

L'hivernage 2007/2008 a été caractérisé à la fois par un démarrage tardif et un arrêt précoce des pluies, ce qui s'est traduit par une réduction des emblavures.

Il s'y est ajouté le problème de la disponibilité de semences pour certaines cultures allongeant la période des semis jusqu'à la fin juillet-début août. L'acquisition de semences d'arachide de qualité et en quantité suffisante reste toujours un problème aigu en milieu paysan. Globalement, 35 700 tonnes de semences d'arachide graines ont été utilisées dans le pays en 2007/2008 pour emblaver environ 595 000 ha, soit une baisse de 11 % par rapport à la précédente campagne.

La situation phytosanitaire a été relativement calme, excepté les attaques d'oiseaux granivores enregistrées dans les périmètres irrigués de la vallée du fleuve Sénégal et celles de sauteriaux et de chenilles défoliatrices notées dans différentes localités du pays. Toutefois, les actions menées par les services de protection des végétaux ont permis de limiter l'impact de ces attaques sur la production agricole.

S'agissant du matériel agricole, une bonne partie est constituée du parc résiduel datant de la période d'application du Programme Agricole (matériels vétustes). Il s'agit notamment des équipements de semis, de sarclage, de transport, telles que les charrettes bovines à grand plateau et les houes sine¹³ greco. Toutefois, le programme de rééquipement des producteurs, lancé depuis 2003, a permis de renforcer le parc en houes sine n°9, en tracteurs, en charrues, en pulvérisateurs et en magasins.

¹³ Houes sine : équipement de culture attelée utilisé par les paysans pour le sarclage et le binage notamment pour les sols lourds.

VI.2.2. RESULTATS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2007/2008

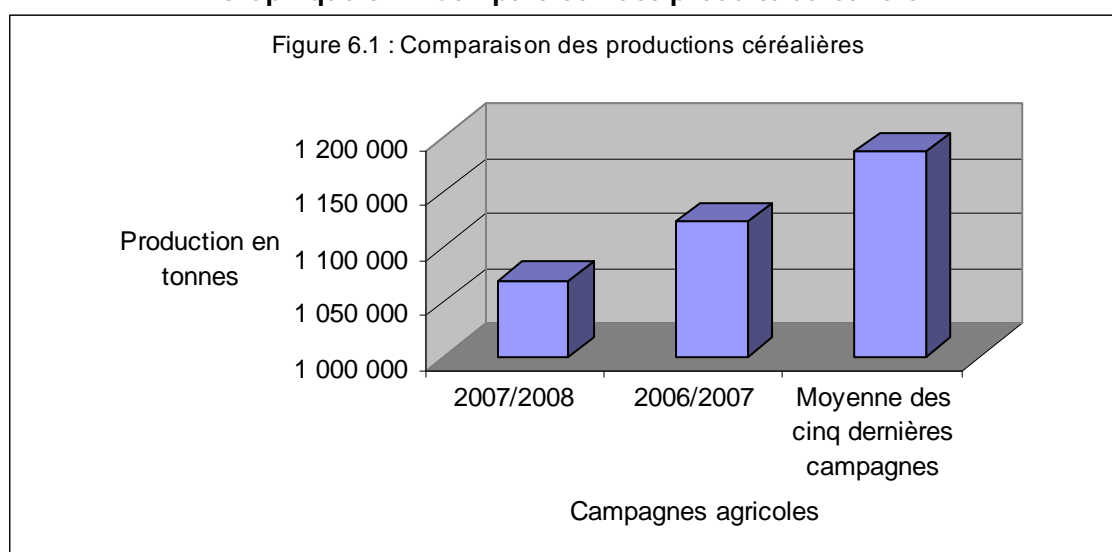
VI.2.2.1. Les céréales

Les superficies céréalieres sont estimées à 1 068 876 ha, soit un repli de 53 797 ha en valeur absolue et de 5 % en valeur relative par rapport à la précédente campagne et de 10% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette diminution de superficies s'explique par les baisses constatées principalement sur le mil, le sorgho et le riz, consécutives à l'installation tardive des premières pluies utiles, dont les conséquences directes ont été les pertes des premiers semis et une régression des emblavures. Ainsi, les superficies emblavées de mil se sont établies à 686 892 ha en 2007/08, soit une baisse de 8 % par rapport à l'année précédente. Celles du sorgho se sont repliées de 2% pour s'établir à 155 919 ha en 2007/08. Les superficies emblavées de riz ont diminué de 4 % pour s'établir à 80 312 ha. En revanche, celles du maïs se sont accrues de 10%, ressortant à 143 769 ha par rapport au niveau de la campagne précédente.

Les rendements des différentes spéculations ont baissé pour s'établir à 30 % pour le mil, 15% pour le sorgho, 5 % pour le riz et 21 % pour le maïs.

Cette situation s'est traduite par un repli de 24% de la production céréalier pour la campagne hivernale 2007/2008, ressortie à 772 239 tonnes, par rapport à 2006/2007. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la production céréalier a diminué de 32%.

Graphique 6.1 : Comparaison des produits céréaliers



VI.2.2.2. Tubercules

La production de manioc a enregistré une forte progression (155%) en s'établissant à 308 312 tonnes en 2007/08 contre 120 841 tonnes en 2006/07. Cette situation résulte de la hausse considérable des superficies (215%) qui sont ressorties à 61 248 ha grâce notamment au bon suivi dont bénéficie le programme¹⁴ manioc. Cependant, le rendement s'est replié de 19% en passant de 6 208 kg/ha en 2006 à 5 034 kg/ha en 2007.

La production de niébé a baissé de 24% à la suite du repli de 13% des superficies et de 12% du rendement. Elle s'est établie à 40 392 tonnes en 2007/2008 contre 52 931 tonnes en 2006/2007.

La production de patate douce a augmenté de 1% pour ressortir à 38 000 tonnes à la suite d'une légère hausse du rendement (1%).

VI.2.2.3. Les fruits et légumes (hors tomate et patate douce)

La production de légumes (hors tomate et patate douce) de la campagne 2007/2008 est estimée à 248 300 tonnes contre 170 160 tonnes un an auparavant, soit une progression de 46%. Ce résultat est essentiellement dû aux bonnes performances de l'oignon (137%) et des choux pommés (41%).

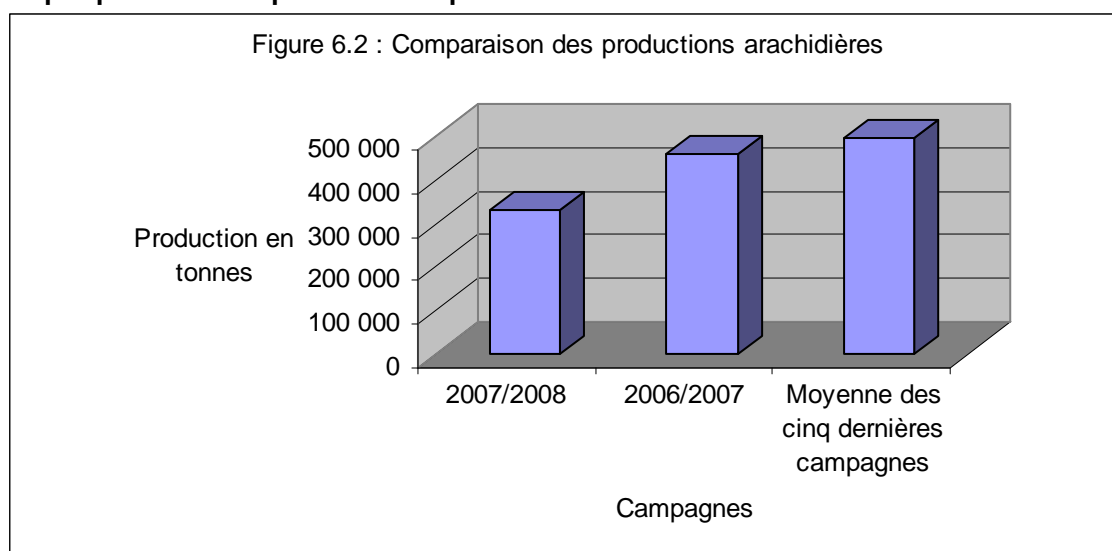
Quant aux fruits, leur production s'est repliée de 27 % à la suite de la forte régression de 48% des récoltes de pastèques liée à une chute de 27% des superficies due à l'arrêt précoce des pluies.

VI.2.2.4. Produits agricoles destinés à l'industrie ou à l'exportation

La production d'arachide d'huilerie s'est élevée à 331 195 tonnes, soit une diminution de 28% par rapport à la précédente campagne et de 33% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Cette situation résulte de la baisse de 30% des rendements et de la physionomie de la campagne agricole marquée par un arrêt précoce des pluies. Le niveau des semences mises en place et les réserves personnelles des paysans ont permis une hausse de 2% des superficies, nonobstant l'insuffisance des quantités distribuées et leur mauvaise qualité.

¹⁴ Le programme manioc vise la promotion du développement de la culture du manioc dans l'optique d'améliorer la sécurité alimentaire des populations, l'augmentation et la pérennisation des revenus en milieu rural, la contribution à la diversification agricole, l'appui à la transition vers des systèmes de production agricole durables, la contribution à la lutte contre la pauvreté en milieu rural et l'aide à la fixation des jeunes en milieu rural.

Graphique 6.2 : Comparaison des productions arachidières



Les récoltes de coton se sont établies à 45 138 tonnes, équivalentes à la moyenne des cinq dernières années. Elles sont ressorties en diminution de 13% par rapport à la campagne 2006/2007 à la suite d'une baisse des superficies (-1%) et du rendement (-12%).

La production de sésame a accusé une chute de 83%, retombant à 4 331 tonnes par rapport aux récoltes de la précédente campagne. Cette évolution résulte d'une régression de 69 % des superficies due à la mise en place tardive des semences avec un niveau de mélange variétal très élevé et d'importants stocks dans les magasins.

Les récoltes de tomate ont diminué de 20%, passant de 178 550 tonnes en 2006 à 142 700 tonnes en 2007 à la suite d'une baisse de 30% de la production de tomate industrielle consécutive à une diminution de 14% des superficies.

La production de canne à sucre s'est repliée de 3%, ressortant à 1 053 388 tonnes en 2007 par rapport au niveau obtenu un an auparavant.

Le tabac, cultivé essentiellement dans la partie sud du pays, a vu sa production ressortir à 2 961 tonnes en 2007 contre 2 024 tonnes en 2006, soit une progression de 46%.

VI.2.2.5. Performances économiques

Une analyse de l'évolution de l'agriculture au cours des deux dernières campagnes met en exergue un repli de la valeur ajoutée en volume, lié aux

déficits pluviométriques, aux difficultés rencontrées dans la distribution des semences et d'engrais, ainsi qu'aux problèmes de commercialisation de la principale culture de rente, l'arachide. Cette situation s'est traduite par une baisse du poids de l'agriculture dans l'économie (5,2% du PIB en 2007 contre 6,6% en 2006 et 8,1% en 2005). En termes de contribution, l'agriculture a contribué négativement d'un point à la croissance du PIB en 2007 et de 1,3 point en 2006.

La valeur ajoutée par actif du secteur (253 445 FCFA) est largement inférieure au PIB par tête (469 398FCFA). L'agriculture a mobilisé 29,6 % des actifs (équivalents plein temps) en 2007 contre 30% en 2006.

Les résultats de la campagne 2007/2008 se sont traduits par une augmentation des importations en quantité du maïs (2%), des fruits (21%), de la tomate (80%) et du tabac (22%). Cependant, les exportations en quantité des principaux produits agricoles (fruits, légumes, tomate) n'ont pas souffert des mauvais résultats de la campagne. Ainsi, la baisse de 1,3% des ventes extérieures des légumes a été compensée par une augmentation de celles des fruits (43%) et de la tomate (27%).

Conclusion

La campagne agricole 2007/2008 a été caractérisée par une forte régression de la production de la plupart des spéculations (mil, riz, sorgho, maïs, arachide, coton, niébé, pastèque, canne à sucre, sésame, fruits) à la suite d'une baisse généralisée des rendements. Cette diminution est, entre autres, liée à un hivernage marqué par un démarrage tardif et un arrêt précoce des pluies malgré une situation phytosanitaire relativement calme. Cette situation s'est traduite par un déficit céréalier.

Les contre-performances de l'agriculture ont entraîné une baisse de 5% de la valeur ajoutée en volume du secteur primaire et la diminution de son poids dans l'économie.